

# Changement de Thon

## Sur l'île, un service public de voyageurs de qualité



2 artisans taxis assurent toute l'année les correspondances avec les bateaux

Nous avons une nouvelle fois, interpellé le Maire, vice Président de Cap Lorient à propos du service de transport public de voyageurs sur l'île : « il est inadmissible que l'usager Groisillon paye chaque trajet 2,50€ ou 3€ alors que sur le continent 1€ suffit » Y aurait-il deux sortes de contribuable ?

Nous demandons une égalité de traitement entre usagers des transports du Pays de Lorient et que des conventions de partenariat soient signées entre la CTRL et les 2 artisans taxis locaux afin de compenser leur manque à gagner comme ceci existe déjà à Guidel, Ploemeur, Languidic, Lochrist ... La survie économique de ces entreprises qui, toute l'année, rendent un grand service à la population est également en jeu.

Le coût ne devrait pas peser bien lourd dans le budget de 26 M€ de la CTRL. Rappelons que le seul service de transport nocturne mis en place par Cap Lorient à partir du 1<sup>er</sup> mai dernier va à lui seul coûter 120 000€.

Il nous paraît également urgent, de faciliter l'utilisation du transport collectif afin de réduire le nombre de voitures sur l'île, surtout en période touristique.

Nous demandons au maire de ne pas encore attendre 8 années avant de faire bouger les choses !

## "UN NOUVEAU CAP POUR GROIX" TIENT PERMANENCE



Régis Stéphant et Gilles Le Ménach, respectivement membres des commissions des finances et de l'urbanisme

Depuis mars dernier, les huit élus "d'un nouveau Cap pour Groix", à tour de rôle, tiennent, en binôme une permanence en mairie de Groix le samedi, tous les 15 jours de 10h à 12h « Il nous a semblé nécessaire d'être à la disposition des Groisillons pour tenter de répondre à leurs questions et les éclairer sur leurs droits. Nous souhaitons aussi relayer leurs préoccupations lors des conseils municipaux que nous considérons être trop espacés.

L'information municipale est très difficile à obtenir mais nous exigeons plus de transparence »

Prochaines permanences :  
Samedi 30 mai, 13 et 27 juin.



Florence le Pen et Michel Tonnerre, à l'écoute d'une résidente secondaire

## LES PERMIS TACITES ENTRENT EN SCENE

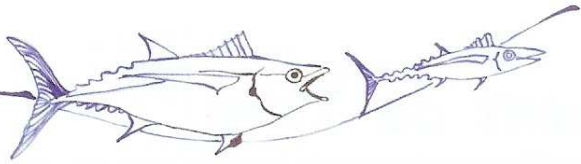
Lors du conseil municipal, D. Yvon a souhaité que le Maire s'explique sur l'obtention par plusieurs pétitionnaires d'un permis tacite qui résulte de sa non prise de décision dans le délai fixé par l'avis d'instruction de l'autorité compétente : « on peut s'étonner que des constructions se fassent sans permis de construire et surtout sans que les projets soient présentés aux élus de la nouvelle commission d'urbanisme »

A Port-Tudy, ce projet de 2 nouveaux bâtiments et de 18 appartements a bénéficié d'un permis tacite. Pourtant son impact sur l'environnement du port exigeait que le Maire assume ses responsabilités et informe la population.



A la pointe des Chats, une extension illégale en pleine zone NDS. Un permis tacite est affiché. En ne répondant pas à la demande, le Maire a laissé faire





## LE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 Avril 2009

### LES RAISONS DE LA COLERE

Afin de manifester leur désapprobation face aux agissements du Maire, les élus de l'opposition ont décidé de ne pas siéger à la réunion du conseil du 2 avril et de ce fait, faute de quorum (2 adjoints étaient partis en vacances, malgré leurs responsabilités) le conseil a été annulé et repoussé au 8 avril. En effet, depuis un an la démocratie locale est bafouée et ne fonctionne pas par la seule volonté du Maire.

Quelques exemples :

>Les documents communiqués sont pour la plupart du temps faux ou incomplets.

Lors de la commission des finances du 26 mars dernier, les documents distribués étaient encore faux et la

plupart des questions à l'ordre du jour, n'ont pas été traitées.

>Avant le conseil municipal, 5 documents budgétaires, tous différents, ont été remis aux élus.

>2 jours avant le vote du budget, nous apprenons qu'une subvention de 8680€ (dont 4340€ à la charge du contribuable groisillon), est allouée à la commune d'Inzinzac-Lochrist pour un voyage aux sports d'hiver d'une dizaine de jeunes (dont plusieurs enfants d'élus) sans que cette décision n'ait été débattue en commission jeunesse et en commission des finances et sans qu'un quotient familial n'ait été instauré.

>Les observations et les propositions que nous sommes amenées à faire en conseil ne sont jamais suivies d'effet.

>Les décisions sont toujours prises en dehors des commissions, par une petite minorité, quand ce n'est pas par du personnel communal.

>La création de la nouvelle taxe de Cap Lorient n'a jamais été présentée aux élus du conseil municipal, contrairement aux autres communes du Pays de Lorient,

>La loi précise que le conseil municipal doit se réunir au moins tous les 3 mois. Or le dernier remontait à plus de 4 mois ! Au dernier mandat il se tenait tous les mois et demi,

>Le 2 mars dernier, les élus ont demandé à consulter des documents en mairie, notamment les factures, comme la loi les y autorise Il a fallu attendre 2 mois pour obtenir une réponse positive.

### UN BUDGET DIFFICILE A BOUCLER

Le maire a dû s'y prendre à trois fois pour faire adopter les comptes administratifs et les budgets de la commune. Le conseil a été convoqué une 1<sup>ère</sup> fois le 28 mars, puis reporté au 2 avril et enfin au 8 avril. A chaque fois des erreurs ont été décelées par les élus de l'opposition, à croire que les élus de la majorité n'avaient pas ouvert leur dossier.

Du 2 au 7 juin 2009  
La régates des marins pêcheurs



Après un rapide examen des bilans fournis par le Ministère du budget, les comptes de l'exercice 2008 sont loin d'être brillants. Une simple comparaison avec l'exercice 2000 (ère avant M. le Maire actuel), nous permet de constater que les impôts, en constante augmentation, financent essentiellement des charges de fonctionnement qui explosent. Les charges du personnel (hors CCAS) représentent 63,54% du budget alors même que les salariés affectés aux ordures ménagères, à la déchetterie et à l'office de tourisme sont depuis 2001 rémunérés par Cap Lorient. Ceci ne peut plus

durer. Dans le même temps, Les dépenses d'investissement chutent de 45% (799€/h à 444€/h) illustrant concrètement l'immobilisme des élus durant ces dernières années.

Mieux, en 8 ans, alors que le potentiel fiscal augmente de 65,52% (261€/h en 2000 et 432€/h en 2008), la capacité d'autofinancement se réduit pour ne représenter aujourd'hui que 4,71% des produits de fonctionnement contre 26,47% en 2000.

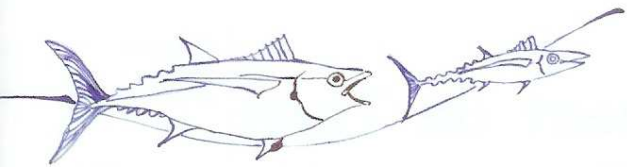
La marge d'autonomie est donc très étroite.

Pire, l'encours de la dette, c'est à dire le montant du capital emprunté restant à rembourser pour les générations futures a été multipliée par 4 depuis 2000 en passant de 381 000€ (164€/habitant) à 1 495 000 M€ (644€/h). La dette s'alourdit chaque année mais le maire prévoit encore au budget 2009 de réaliser de nouveaux emprunts à hauteur de 700 000€. Mais pour faire quoi ? L'heure est plutôt aux économies. Il doit oublier l'adage qui dit que « les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain ».

**Le saviez-vous ?** un conseiller municipal peut être autorisé à célébrer des mariages sur délégation expresse du Maire.

### LES IMPOTS AUGMENTERONT D'AU MOINS 10%

La majorité municipale a voté seule la hausse de 2% des impôts communaux car les élus d'un « nouveau Cap pour Groix » ont considéré que compte tenu des augmentations des bases d'imposition de 3,50% et des impôts départementaux de 5,50%, les impôts à la charge du contribuable Groisillon augmenteront d'au moins 10% et ceci sans tenir compte de la future taxe votée par Cap Lorient qui avoisinerait les 15€ par foyer.



## Le Conseil en bref,

- o la création d'une Zone artisanale "Qualiparc" au Gripp est toujours éminente depuis 2001
- o La réflexion pour les zones de lagunage pour l'épuration des eaux usées se poursuit depuis 2001.
- o **L'UFCV**, qui s'occupe des activités de loisirs reçoit 60 000€; « *une somme disproportionnée pour le service rendu* ». Florence le Pen demande à ce que la convention puisse être revue.
- o Les élus de la majorité refusent toujours l'application du quotient familial pour la cantine et les activités jeunesse. Il est vrai que sa non application permet à des enfants d'élus de bénéficier d'aides communales... Qui parle de justice sociale ? Pas la gauche en tout cas !
- o L'emplacement du futur **domicile partagé** au fond du parking de la poste, a été choisi par les seuls élus de la majorité. D. Yvon déplore l'absence d'étude économique prévisionnelle avant la mise en route d'un tel projet (fonctionnement, bénéficiaires, coût...). Il s'inquiète du coût de l'hébergement à la charge du résident qui devrait avoisiner les 2000€ par mois.

★★★

*Cela faisait 8 ans que je n'avais pas mis les pieds à la mairie de Groix. Qu'elle ne fût pas ma stupeur de constater l'état de délabrement des locaux communaux, qui n'ont pas été entretenus depuis 2001. Des objets déclassés entreposés ici et là, des peintures gonflées par le temps, saleté... Même le paillason d'entrée, coupé en 2 semble être d'origine. Une vraie « farfouille » qui me fait honte, en tant que citoyen et contribuable. Si la politique communale est à l'image de la « maison du peuple », le pire est à craindre*

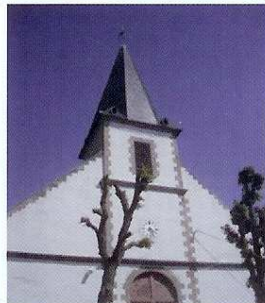
★★★

concernant le **ravalement de l'église**. Dans sa démagogie et son mensonge habituels, le Maire confirme l'implication financière de la commune. Or, rien ne figure dans les lignes budgétaires ! A bout d'argument, le Maire finit par expliquer que la participation communale se limitera... au prêt de la nacelle des services techniques !!! Tout ceci est bien piètre pour un bâtiment qui, rappelons le, appartient à la commune. Et pourtant, que n'avions nous pas entendu comme promesses avant les élections municipales. Des essais de couleurs avaient même été fait sur l'église puis, plus rien. Fatigué d'attendre, le Recteur de Groix a entrepris lui même les travaux qui sont en cours pour un montant de **30 000€**

- o Florence le Pen propose que la **vente d'alcool** soit, petit à petit, interdite dans les manifestations sportives et culturelles : « *lors du festival des Vieilles Charrues à Carhaix, la bière est sans alcool et ça marche !* ».

**L'association « Vivre à Groix », organise pour ses adhérents, un voyage au Maroc : Circuit des villes impériales, qui se déroulera mi octobre. Les places étant limitées à 30, il est prudent de s'inscrire rapidement auprès de D.Yvon**

- o Des travaux de rénovation de la mairie devraient démarrer enfin !
- o Gilles le Ménach s'inquiète du devenir de la **gendarmerie** sur l'île alors qu'un poste n'a pas été remplacé. Le maire tente de le rassurer mais si on se souvient bien de son inaction pour sauvegarder les services EDF, on peut légitimement redouter le pire ! Thierry Bihan interroge le Maire sur la soi disante participation financière de la commune



*L'église Saint-Tudy a retrouvé toute sa splendeur grâce au Recteur de Groix et à ses donateurs privés.*

## 21340€ d'économies pour annuler la hausse des impôts locaux

D. Yvon propose à la commune des économies qui auraient pour effet d'annuler la hausse des impôts communaux :

>une **réduction des frais de réception, fêtes et cérémonies et de voyages** non indispensables en période de crise.

Economie de **10 500€**

>la **suppression** de la participation communale aux frais de voyage à la neige de jeunes organisé avec la commune d'Inzinzac Lochrist.

Economie de **4340€**.

>le **paiement par un agent administratif** de ses **8 mois d'occupation** du logement communal situé à la Trinité (loyer, eau, électricité, chauffage) ainsi que le **défrichage** de son terrain personnel qui a été réalisé par 2 employés communaux avec le tractopelle et le camion de la commune durant une journée et demie.

Economie de **6500 €**

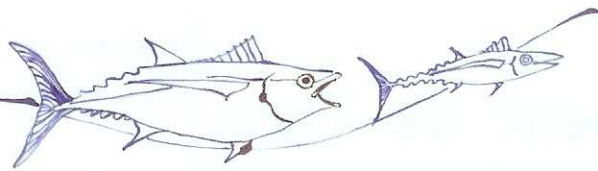
*Il dénonce par ailleurs le caractère anormal et parfaitement illégal de ces passe-droits donnés à une employée communale « ce n'est pas au contribuable groisillon de régler la note ! ».*

## Le patrimoine communal s'étoffe

La commune acquiert une maison rue du Vussen au prix de 180 000€, destinée au pôle enfance-jeunesse et aux associations



Coût prévisionnel du projet : 520 000€.  
« *Comme d'habitude, seuls les élus de la majorité ont pu visiter les lieux avant l'achat ! Nous espérons, au moins être associés à la définition du projet* ».



# Changement de Thon

## VU DANS LA PRESSE LOCALE

### Les demandeurs d'emploi en forte hausse

Selon le référent local de Pôle Emploi qui assure une permanence sur l'île tous les mardis, le nombre des demandeurs d'emploi sur l'île est passé, en un an, de 90 à 130 (+44%). Pourtant, il n'y a pas si longtemps les élus de Groix affirmaient haut et fort que tout allait bien sur l'île ! Chacun se rend compte aujourd'hui des conséquences désastreuses de la politique municipale menée depuis 8 ans.

### Le délégué aux sports nourrit des ambitions

Le délégué M. Da Silva, explique qu'au niveau de la jeunesse, il s'est d'abord fixé comme objectif d'établir un état des lieux, puis il posera un diagnostic et ensuite mettra en place un comité de pilotage : « *il est important de souligner que cet état des lieux est avant tout une démarche politique contrairement au diagnostic...j'ai donc fait un bilan,* explique t-il. Au fait cela donne quoi tout cela au bout d'un an, à part les effets d'annonce dans la presse ?

### Mensonge ou Bluff ?

L'adjoint aux affaires sociales est-il victime de visions ? On peut se le demander lorsque qu'il déclare, le 3 avril dernier que « *le premier coup de pioche du domicile partagé sera donné en mai 2009* » alors que son emplacement n'a été décidé que le 8 avril et que le permis de construire n'est pas encore délivré.

**L'office de tourisme de Groix est fermé le samedi après-midi en plein mois de mai. Bravo aux élus qui, paraît-il, s'intéressent au développement de l'île !**

### L'Acadie ou le Kreiz er Mor ?

On l'a bien compris, lors des immobilisations des courriers de l'île, c'est désormais l'Acadie qui prend le relais. Est-ce vraiment le bon choix par rapport au Kreiz er Mor ? On peut en douter avec ces quelques chiffres :



**L'Acadie** : 39 ans-450 passagers, un salon de 80 places assises. Pas d'aménagement pour les personnes handicapées ou âgées sur le pont d'embarquement, les obligeant à

s'asseoir sur des chaises au milieu des 28 voitures. Un bateau vétuste.

**Le Kreiz er Mor** : 32 ans-520 passagers, un salon de 160 places assises et un salon au pont d'embarquement accessible. Un bateau plutôt en bon état. On l'aura compris, le choix de la compagnie s'est porté sur sa capacité en véhicules au détriment du confort des passagers. **Quelle est donc la position de la conseillère générale sur ce sujet?** Pendant ce temps, les passagers qui prennent l'Acadie rouspètent, remplissent le registre de doléances à la passerelle et l'équipage subit des remarques désagréables. Il paraît que le Kreiz er Mor est à vendre !

### Pour une vraie politique de développement durable

*Les élus d'un nouveau Cap pour Groix* ont répondu à l'invitation de l'association Cinéf' îles qui organisait en avril une soirée très instructive sur le développement durable et solidaire, en présence du Maire de Silfiac, très investi dans des actions concrètes sur sa commune. Films et conférences nous ont permis de prendre conscience de l'urgence des mesures à mettre en place. Le maire et ses adjoints n'étaient pas présents à cette projection. Le Maire aurait, semble t-il, préféré assister à l'émission Thalassa qui se déroulait à Lorient ce jour là. C'est vrai que pour eux le développement durable est un concept purement utopique et plus propice aux discours incantatoires. Mais pour notre part nous ferons nôtres, des conclusions du Maire de Silfiac : « *Il faut placer l'être humain au centre du projet, il n'y a pas de développement durable sans valeur humaniste* ».

**Félicitations** à Jessica Lanco qui est devenue championne de France U.N.S.S minimex avec son équipe féminine de football de Vannes Sports Etudes du collège Jules Simon. Score **Bordeaux 0-6 Vannes**

### Un environnement négligé et dégradé

Un peu partout sur l'île, nous constatons une dégradation de l'environnement : des décharges de matériaux et de poteaux électriques à Lomener, Kerbus et au Gripp, des bâtiments et des équipements communaux non entretenus, des transformateurs EDF mal implantés, une désorganisation du pôle agricole à Kerbus... L'île semble être laissée à l'abandon. *Quelques photos valent souvent mieux que de longs discours !*



*Des transformateurs implantés n'importe où sans tenir compte de l'environnement immédiat. Ici à Kerohet,*



*L'abri bus délabré de la salle des fêtes n'invite vraiment pas à utiliser les transports publics de voyageurs*



*Des poteaux électriques déclassés éparpillés sur l'île alors que l'EDF a l'obligation de les ramener sur le continent*



*Les élus de Groix n'ont aucun sens de l'esthétique. Ce joli coin de Locmaria est enlaidi par les poubelles. Question intégration au paysage, on peut mieux faire !*